

PROGRAMME DE FORMATION

Optimiser le rendement de la taxe de séjour

2 jours
7,00 heures

Public visé

Toute personne en charge Directeurs d'office de tourisme
Gestionnaire de la taxe de séjour,
Chargé de mission des partenariats et des hébergeurs

Pré-requis

Disposer de notions de base de la taxe de séjour

Objectifs pédagogiques

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

La taxe de séjour est une des principales sources de financement du tourisme en France car affectée à la promotion du tourisme. Elle constitue un vivier financier important pour les collectivités et les Offices de tourisme. Elle s'est peu à peu généralisée sur l'ensemble des territoires et est devenue un vrai enjeu et levier budgétaire pour le secteur touristique public. Malgré tout, elle demeure assez complexe que ce soit au niveau juridique et dans la pratique, notamment depuis la réforme applicable au 1er Janvier 2019. L'avènement et l'émergence des nouveaux acteurs tourisme tels que Abritel, Booking, Airbnb et tous ces opérateurs numériques – dorénavant chargés de sa collecte et du reversement introduisent un niveau de complexité supplémentaire.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Définir le cadre juridique de la taxe de séjour sur la base des évolutions apportées par les dernières lois de Finances, et les nouveaux décrets applicables
- Evaluer le potentiel et le rendement de la taxe de séjour de son territoire
- Identifier les actions contribuant à développer les recettes de taxe de séjour par des actions de recouvrement efficaces
- Conseiller les élus de manière éclairée afin que ces derniers puissent prendre des décisions optimales
- Structurer le travail en réseau avec les collectivités afin d'optimiser les recettes de taxe
- Mettre en pratique les sanctions prévues par le cadre légal
- Identifier le fonctionnement de la taxe départementale additionnelle (le cas échéant)

Programme de la formation

DEFINIR LE CADRE JURIDIQUE DE LA TAXE DE SEJOUR



- Présentation du cadre juridique général de la taxe de séjour
- Présentation des évolutions réglementaires récentes
- La taxe au réel : modalités de calcul et tarification de la taxe au réel
- La taxe au forfait : modalités de calcul et tarification de la taxe au forfait
- La taxation des hébergements non classés en pourcentage du montant de la nuitée HT
 - ★ *Principes du plafonnement*
 - ★ *Obligations des hébergeurs*
 - ★ *Modalités pratiques de mise en œuvre*
- Les modalités de collecte de la taxe de séjour par les plateformes
- La possibilité de plafonnement à 120 jours et le numéro d'enregistrement
- Les impacts de la loi NOTRe sur le contexte juridique de la taxe de séjour
- Les modalités réglementaires d'affectation du produit de la taxe
- La taxe départementale additionnelle
- Synthèse des sources juridiques et analyse d'une délibération

DETERMINER LE POTENTIEL ET LE RENDEMENT ACTUEL DE LA TAXE DE SEJOUR DE SON TERRITOIRE

- Les outils et méthodes de calcul du potentiel de taxe de séjour
- Application : évaluation du potentiel de taxe du territoire
- La détermination du rendement actuel de la taxe de séjour du territoire
- Le benchmark du rendement actuel de la taxe de séjour du territoire
- Application : évaluation du potentiel de taxe du territoire

OPTIMISER LE RECOUVREMENT ET LE RENDEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR

- Les principes du recouvrement de la taxe de séjour
- Les actions visant à simplifier les formalités des hébergeurs
 - ★ La mise à disposition des registres du loueur
 - ★ Le recours aux plateformes de télé-déclaration: modalités de choix d'une plateforme et optimisation de la collecte
- Les actions visant à identifier les hébergeurs non déclarés
- Les actions visant à inciter les hébergeurs à se classer
- Les actions de communication en direction des hébergeurs
- Les bonnes pratiques visant à optimiser le recouvrement :
 - ★ Dans le cadre de la taxe au réel
 - ★ Dans le cadre de la taxe au forfait
- La taxation d'office :
 - ★ Les nouvelles modalités de taxation d'office définies dans le décret N° 2019-1062 du 16/10/2019
 - ★ Les modalités pratiques de mise en œuvre de la taxation d'office
- Les modalités juridiques du recouvrement : relances, sanctions et pénalités prévues dans le cadre légal

Modalités pédagogiques

Formation-action permettant aux participants de définir les étapes de mise en œuvre d'un MAPA
Alternance d'apports juridiques et d'exemples appliqués au contexte des Offices de tourisme

Moyens et supports pédagogiques

Support de formation remis au format PDF sur l'extranet de l'apprenant

Sources juridiques

Modèles de documents de marchés

Modalités d'évaluation et de suivi

La formation fait l'objet d'une évaluation du niveau initial de chaque stagiaire vis à vis des prérequis et objectifs de la formation

La progression en cours de formation fait l'objet d'une évaluation constante de chaque stagiaire sur les objectifs de formation déjà abordés.

L'atteinte des objectifs pédagogiques de formation est évaluée à la fin de chaque formation.

La formation est évaluée à l'issue de la formation : questionnaire à chaud et à froid.

Une certificat de réalisation est remis au stagiaire à l'issue de la formation.